



L'Union belge des ouvriers du transport (Ubot), section Transport de la FGTB, a une nouvelle fois déploré le manque de places de stationnement pour les camions, un problème pour les conducteurs et pour la sécurité routière. © A.P.

de Soir

5 et 6 mai 2012

L'apôli

Le 5

Justice / Les avocats n'ont reçu que des promesses de la ministre

Les pro deo en grève jeudi ?

L'ESSENTIEL

- Annemie Turtelboom a promis de relayer les revendications des avocats pro deo lors du concclave budgétaire.
- Les avocats n'ont rien obtenu pour refinancer l'aide juridique dans l'immédiat.
- On s'oriente donc vers une grève des bureaux d'aide juridique dès le 10 mai.

Le point qui réunit les prestations en matière d'aide juridique. Le point vint aujourd'hui 24,03 euros. Les avocats veulent revenir à la valeur d'il y a deux ans, soit 26,91 euros. La ministre de la Justice leur propose 25,39 euros. C'est en tout cas ce qu'elle s'engage à défendre lors du prochain concclave budgétaire en juin.

« C'est seulement une promesse. La ministre joue la montre. Nous n'avons rien sur la table aujourd'hui. De plus, le montant promis est inférieur à ce que les avocats demandent », constate

Robert De Baerdemaeker, président de l'OBFG (Ordre des barreaux francophones et germanophones). Celui-ci estime qu'il y a peu de chances pour que cette proposition reçoive l'aval des différents barreaux. Pour rappel, le bureau d'aide juridique (BAJ) de Dinant a déjà cessé ses activités depuis mardi. Les avocats de Dinant avaient été trop déçus des résultats de la rencontre avec le cabinet de la Justice, le 26 avril.

Un point positif tout de même : les avocats pourront participer à la réforme du système de l'aide juridique, comme l'avait proposé le président de l'OBFG. C'est une avancée, dit Robert De Baerdemaeker mais cette réforme n'aura pas d'effets avant plusieurs mois. Et en attendant, beaucoup d'avocats pro deo continueront à travailler à perte.

« C'est très décevant »
« C'est très décevant, commente Jean-Pierre Buyle, bâtonnier de l'Ordre français des avocats de Bruxelles. La ministre donne vraiment l'impression de n'avoir aucun respect à notre égard. Elle était absente la semaine dernière. Et cette fois encore, elle n'a assisté qu'à la fin de la réunion. Il a fallu la faire sortir de son bureau, à la demande des avocats... »

Dans les prochains jours, les bâtonniers vont devoir se prononcer sur la suite du mouvement mais à Bruxelles, c'est sûr, l'aide juridique sera suspendue des jeudi matin. Or l'aide juridique francophone à Bruxelles, c'est entre 200 et 250 dossiers tous les

« La ministre de la Justice Annemie Turtelboom prend les plus vulnérables en otage »
Jean-Pierre Buyle, bâtonnier de Bruxelles

Les avocats pro deo seront-ils en grève dès le 10 mai ? C'est le scénario le plus probable. Vendredi, la rencontre entre les représentants des Barreaux francophones, germanophones et flamands, et la ministre de la Justice Annemie Turtelboom (VLD) n'a pas apporté d'avancées significatives dans le dossier de l'aide juridique. Juste des promesses.

C'est un peu maigre. La semaine dernière déjà, les avocats étaient revenus bredouilles ou presque de leur entrevue avec les représentants de la ministre. Les avocats demandent le paiement des prestations Salduz pour 2011 et 2012 (c'est promis) et une augmentation de la



ROBERT DE BAERDEMAEKER, le représentant des avocats francophones et germanophones, n'est pas sorti satisfait de son entrevue avec la ministre de la Justice. © BELGA

jours. « C'est une décision très difficile à prendre, dit Jean-Pierre Buyle. Mais il y a un tel sentiment d'humiliation chez les avocats du BAJ. »

Lors de leur assemblée générale, les bâtonniers francophones avaient décidé d'assurer malgré tout un service minimum. L'aide juridique sera accordée aux mineurs, aux handicapés, aux personnes sous mandat d'arrêt qui doivent passer devant la Chambre du conseil et des mises en accusation. Plus rien, par contre, pour les personnes démunies qui ont besoin de l'assistance d'un avocat. « La ministre de la Justice prend en otage les plus vulnérables », gronde Jean-Pierre Buyle. Pour le président de l'OBFG, c'est aussi au gouvernement d'apporter une réponse aux 15.000 avocats du pays. ■

MARTINE VANDENBERGHE